

LES POLITIQUES COMMERCIALES.

Il existe deux grands types de politique commerciale : le protectionnisme et le libre-échange.

I. LE PROTECTIONNISME.

A. Définition.

- Le protectionnisme est une doctrine défendue par certains économistes, qui propose de protéger la production nationale de la concurrence des entreprises étrangères. Pour cela, le pouvoir politique entrave l'entrée sur le territoire national des marchandises étrangères par des taxes à l'importation (ex : taxe de 30% sur une marchandise donnée) ou une réglementation spécifique (ex : interdiction d'un type de marchandise).

- Cette doctrine économique est très ancienne. On la retrouve en Europe chez les mercantilistes du XVI et XVII siècles. A l'époque, l'économie était au service du pouvoir politique. Le but de l'économie était d'enrichir l'Etat. En favorisant les exportations et en limitant les importations par un protectionnisme très strict, la balance commerciale devenait excédentaire et l'Etat s'enrichissait. Dans son ouvrage « Traité d'économie politique » (1615), le Français Antoine de Montchrestien (1575-1621) fut le premier théoricien moderne du protectionnisme. Ses idées furent mises en pratique par le contrôleur des finances de Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert (1616-1688). Le colbertisme permet l'intervention de l'Etat pour favoriser les exportations de la production nationale et limiter les importations de produits étrangers. Le pays s'enrichit alors par une balance commerciale excédentaire.

L'esprit du mercantilisme a continué d'exister au travers des siècles. Actuellement, au début du XXI siècle, les dirigeants de la Chine utilisent cette doctrine économique pour enrichir leur pays.

B. Les instruments de protectionnisme.

1° Les barrières tarifaires.

Les droits de douane sont des taxes prélevées sur les marchandises lors de leur passage aux frontières. Les douaniers surveillent les entrées sur le territoire national essentiellement pour cette raison. La taxe agit sur le prix du produit étranger vendu sur le marché intérieur. Les consommateurs nationaux sont dissuadés d'acheter ces produits étrangers jugés trop coûteux et préfèrent acheter la production locale.

Exemple : En 2000, les Etats-Unis ont relevé fortement les taxes douanières sur la moutarde et le roquefort. Automatiquement, les exportations françaises de ces deux produits ont diminué sensiblement et certains petits producteurs français ont connu de graves difficultés financières.

2° Les barrières non tarifaires.

- Les prohibitions commerciales sont des interdictions d'importer certains produits. Ces prohibitions reposent parfois sur des raisons sanitaires (ex : interdiction d'importer en France de la viande bovine durant la crise de la « vache folle »), parfois pour des raisons religieuses (interdiction d'importer de l'alcool en Arabie Saoudite), parfois pour des raisons morales (armes, drogues...) ou écologiques (animaux exotiques). L'embargo est une mesure administrative qui vise à empêcher la libre circulation d'une marchandise (ex : un embargo sur les armes).

- Le contingentement est un quota d'importation qui limite arbitrairement l'entrée des marchandises. L'autorisation d'importer n'est valable que pour un nombre réduit de produits. Durant le gouvernement Edith Cresson (1991-1992), les magnétoscopes japonais ont été contingentés.
- Pour des raisons politiques, un Etat peut interdire les importations en provenance d'un pays. Les Etats-Unis utilisent parfois cette arme à l'encontre de pays jugés dangereux. Le blocus est l'ensemble des mesures visant à l'isolement d'un pays sur le plan économique. Napoléon 1^{er} a élaboré le « blocus continental » contre le Royaume-Uni au début du XIX siècle.

3° Les mesures paratarifaires.

Ce sont par exemples les subventions à l'exportation, les crédits à l'exportation à taux d'intérêt réduits, les distorsions liées aux différences de régimes fiscaux. La palette des instruments du « protectionnisme financier » est particulièrement riche et évolutive.

4° Les règlements administratifs.

Des règlements très pointilleux peuvent décourager les exportateurs étrangers. Les Japonais utilisent cette forme de protectionnisme déguisé en utilisant des normes de sécurité excessives. La France impose des modes d'emploi en langue française, alors que beaucoup de pays n'utilisent que la langue anglaise.

5° La manipulation du taux de change.

- Une politique de change habile permet d'améliorer artificiellement le solde commercial. Lorsqu'un pays possède une monnaie faible, ses exportations sont favorisées. De plus, ses importations lui coûtent plus chères. Ses consommateurs évitent donc, dans la mesure du possible, d'acheter des produits étrangers. Le solde de la balance commerciale s'améliore de cette manière.

Dans les années 60 et 70, le Japon, l'Italie ou l'Espagne ont élaboré ce type de stratégie commerciale, axée sur des prix à l'exportation faibles. Actuellement, les Etats-Unis et surtout la Chine (Yuan faible qui suit la baisse du dollar) ont une politique de change agressive à l'égard des autres pays pour favoriser leurs exportations.

- Inversement, un pays, qui détient une monnaie forte, est défavorisé dans ses exportations, car la compétitivité-prix de ses produits se dégrade. C'est le cas de la zone euro actuellement incapable d'élaborer une politique de change favorable à ses exportations.

De plus, les consommateurs de ces pays partent dans les pays à monnaie faible dépenser leur argent en tant que touristes.

L'avantage d'une monnaie forte pour les pays de la zone euro est que le coût des importations diminue, en particulier pour les matières premières et les hydrocarbures.

L'exemple réussi de cette stratégie commerciale est l'Allemagne qui vend des produits industriels à forte valeur ajoutée, qui possède une forte compétitivité-hors prix. Peu importe le prix de ces produits, ils se vendent car ils sont indispensables (machines-outils) ou jouissent d'une excellente réputation (voitures).

Des industriels français protestent de plus en plus dans les médias contre « l'euro fort » (Mr Gallois, PDG de l'entreprise AEDS fabriquant les Airbus, en mars 2008).

6° L'esprit patriotique.

Certains états diffusent un esprit protectionniste dans leur population. C'est le cas du Japon. Le consommateur japonais est réticent à acheter des produits étrangers. En France, sous la présidence Mitterrand, des spots de TV avaient été diffusés : « Nos emplettes font nos emplois ». Plus récemment, le premier ministre Dominique de Villepin avait parlé de « patriotisme économique ».

C. Les motivations du protectionnisme.

1° Le protectionnisme éducateur de Friedrich LIST (1789-1846).

La première justification historique du protectionnisme a été débattue au début du XIX siècle. Friedrich List est allemand. Il publie son « Système national d'économie politique » en 1841. A l'époque, l'Allemagne est un pays agricole avec un embryon d'industrie peu compétitif face à la puissance industrielle du Royaume-Uni. Si on abaisse les droits de douane, les produits industriels britanniques inonderont l'Allemagne et les industries naissantes allemandes disparaîtront rapidement. Le prix des produits allemands est supérieur à ceux du Royaume-Uni et leur qualité inférieure. Les différents Etats allemands décident donc de créer une union douanière, le Zollverein en 1834. Tout produit importé est taxé à l'entrée d'un de ces Etats allemands pour protéger les industries naissantes. Lorsque les coûts de production de la production allemande diminuent, les droits de douane baissent. Le protectionnisme éducateur est donc transitoire. Ce mécanisme a parfaitement fonctionné, puisque, cinquante ans plus tard (vers 1884), l'Allemagne est devenue une puissance industrielle de premier plan, rivalisant avec le Royaume-Uni.

Au XX siècle, les pays en développement ont imité la stratégie de développement industriel de l'Allemagne du XIX siècle, en cherchant à protéger leur marché intérieur de la concurrence étrangère. C'est le cas du Japon au début du XX siècle, de la Corée du Sud dans les années 1960 et surtout de la Chine à la fin du XX siècle.

2° Les autres justifications.

- L'argument de la balance commerciale.

Le tarif douanier augmente le coût des importations. Les consommateurs limitent leurs achats de produits étrangers. Les importations diminuent et le solde de la balance commerciale s'améliore.

- L'argument des représailles.

Si un pays concurrent a pris des mesures protectionnistes, on exerce des représailles en augmentant ses tarifs douaniers.

- L'argument de l'indépendance nationale.

Certains régimes politiques souhaitent être indépendant des économies étrangères et isolent leur pays par un tarif douanier élevé.

- L'argument de défense nationale.

Le pays interdit ou limite certaines importations en matière d'armes pour protéger sa propre industrie d'armement. Par exemple, la France achète des avions Dassault, des chars ou des missiles français (Thales, Lagardère...).

- L'argument du revenu.

Les tarifs douaniers assurent un revenu substantiel à l'Etat.

- L'argument de l'emploi.

Il faut protéger les entreprises nationales par des tarifs douaniers élevés car, si la concurrence est trop forte ou jugée déloyale (dumping social), les entreprises nationales licencient leur main-d'œuvre. Le taux de chômage augmente. Cette argumentation revient en force dans les médias des pays développés actuellement avec la crainte des délocalisations.

Le protectionnisme de l'Union européenne en matière agricole (PAC) s'explique par la sauvegarde de nombreux emplois dans ce secteur.

- L'argument des industries sénescentes.

C'est un protectionnisme qui vise à protéger les industries en déclin (textile ou sidérurgie dans les PDEM) par un tarif douanier élevé, afin de les aider à se restructurer et à se moderniser. Il s'agit d'éviter des licenciements massifs dans ces industries vieillissantes. Le pouvoir politique peut être sensible au groupe de pression que constituent ces chefs d'entreprise. En France, au sein du Medef, l'Union des Industries Métallurgiques est encore très puissante.

D. Les effets pervers du protectionnisme.

- Les branches d'activité protégées ne sont plus soumises à la concurrence internationale.

Cela nuit aux consommateurs nationaux, car, sans l'aiguillon de la concurrence internationale, la qualité des produits se détériore et le prix augmente sur le long terme. Les industriels nationaux comprennent qu'ils ont une clientèle captive obligée d'acheter leurs produits. Ils ne font donc plus d'efforts pour améliorer leur production par des investissements.

Ex : Les pays communistes étaient protectionnistes à l'égard de la production occidentale entre 1945 et 1989. A la chute du mur de Berlin, la RDA, qui possédait la meilleure industrie des pays européens communistes, proposait comme voiture la Trabant, qui correspondait à une voiture occidentale des années 50. Il y avait donc un retard technologique de 40 ans. L'entreprise n'a pas survécu à l'ouverture des frontières.

- Le protectionnisme est souvent une arme pour le nationalisme.

Les régimes autoritaires (nazisme, fascisme, communisme...) sont toujours idéologiquement favorables au protectionnisme et vise l'autarcie pour ne plus dépendre des autres pays. Ces pays développent des « ersatz », des produits de remplacement (ex : le caoutchouc synthétique en Allemagne nazie). Le protectionnisme est donc défavorable à la paix, car les pays qui commercent entre eux sont obligés de coopérer.

- Le protectionnisme engendre le protectionnisme.

Lorsqu'un pays décide d'augmenter ses droits de douane, ses partenaires prennent souvent des mesures de représailles en augmentant les leurs.

- Pour les libéraux, des mesures protectionnistes ont des répercussions négatives sur la croissance économique.

La plupart des économistes sont hostiles au protectionnisme, car cette doctrine a plus d'inconvénients que d'avantages. En particulier, le protectionnisme limite artificiellement l'extension du marché. Les entreprises nationales sont confinées dans un marché local étroit et

ne peuvent pas se développer à l'international. Cela limite la croissance économique mondiale.

L'anthropologue Olivier Todd, dans son ouvrage « l'Illusion économique » (1999), a repris l'argumentation de List. Pour se protéger des pays à bas coûts qui utilisent un dumping social, fiscal et environnemental, l'Union européenne doit augmenter son tarif douanier extérieur pour protéger ses industries et ses classes populaires (ouvriers et employés) menacées de licenciement. Le vote Front National en France depuis 1983 s'expliquerait par le refus de la mondialisation des classes populaires françaises menacées par les délocalisations et le chômage.

Maurice Allais, prix Nobel français d'économie (1988), d'inspiration néo-classique, a fustigé les égarements de la politique commerciale de l'Union européenne. Etre favorable au libre-échange dans un monde réel, qui connaît des coûts de production aussi disparates est une aberration économique. Pour contrer la politique de change agressive de la Chine et des Etats-Unis et lutter contre la concurrence déloyale des pays émergents à bas coûts, l'Union européenne doit augmenter son tarif extérieur douanier.

II. LE LIBRE-ECHANGE.

Le libre-échange est la doctrine économique favorable à la libre circulation des marchandises. Cette libre circulation peut s'étendre aux services, aux capitaux et à la main-d'œuvre. Pour cela, les libre-échangistes préconisent la suppression de toutes les entraves aux échanges.

A. L'élaboration de la théorie du libre-échange.

Les premiers défenseurs de l'abaissement des droits de douane furent des économistes français du XVIII^e siècle : les physiocrates (François Quesnay). Le contrôleur des finances de Louis XVI, Turgot (1727-1781) supprima les taxes sur les céréales à l'entrée de chaque province française pour assurer la libre circulation des grains. Mal comprise par la population, cette mesure entraîna la « guerre des farines ».

1° La théorie des avantages absolus d'Adam Smith.

Dans son ouvrage « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations » (1776), Adam Smith reprend l'analyse des physiocrates sur les bienfaits du libre-échange. Il élabore la théorie des avantages absolus.

Chaque pays doit se spécialiser dans les biens et les services qu'il parvient à produire à un coût de production inférieur à celui du reste du monde. Chaque pays doit en contrepartie délaissier la production de biens et de services pour lesquelles il est le moins efficace. Il doit alors importer ces produits du reste du monde.

Exemple contemporain : Prenons le cas de la France et de l'Arabie Saoudite pour deux produits : les voitures et le pétrole.

La France a un avantage absolu pour les voitures et doit se spécialiser dans cette production. Elle doit délaissier la production de pétrole et l'acheter à l'extérieur.

L'Arabie Saoudite doit se spécialiser, à l'inverse, dans la production de pétrole et importer ses voitures.

D'un point de vue économique, les deux pays ont intérêt à se spécialiser et à commercer. Il n'y a aucun perdant à l'échange.

2° La théorie des avantages comparatifs de David Ricardo (1772-1823)

Dans son ouvrage, « Des principes de l'économie politique et de l'impôt » (1817), Ricardo apporte un complément à la théorie d'Adam Smith. Il existe un cas particulier non étudié par Smith quand un pays n'a aucun avantage absolu sur ses partenaires commerciaux. Il ne peut donc se spécialiser dans une production pour échanger commercialement avec les autres.

Ricardo élabore la théorie des avantages comparatifs pour remédier à la faille théorique de Smith. Chaque pays doit se spécialiser dans la production dans laquelle son coût de production est le plus faible au détriment de ses autres productions. Là où le pays est le moins mauvais, à défaut d'être le meilleur, il se spécialise.

Ricardo a pris l'exemple désormais fameux de la production de draps et de vin dans deux pays différents : le Royaume-Uni et le Portugal.

On considère que le coût du travail par ouvrier est identique dans les deux pays.

La supériorité du Portugal découle d'une meilleure productivité du travail dans les deux domaines d'activité. Toutefois, en calculant les écarts de prix entre les deux produits, Ricardo remarque que le Portugal a un avantage plus grand pour le vin que pour les draps. On parle d'avantages comparatifs. Dans cette situation, le Portugal a intérêt à se spécialiser dans le vin et à importer ses draps.

Symétriquement, l'infériorité du Royaume-Uni est moindre pour les draps que pour le vin. Le Royaume-Uni doit donc abandonner la production de vin et se spécialiser dans la production de draps. En théorie, les deux pays ont intérêt à commercer en se spécialisant, car ils en tireront tous deux un bénéfice supplémentaire.

Ricardo est donc favorable au libre-échange, quelles que soient les situations des deux partenaires commerciaux. Pour lui, le commerce international est un moyen de dynamiser la croissance économique et d'éviter « l'état stationnaire » (taux de croissance égal à 0 %). La pensée de Ricardo est donc très actuelle, car la croissance économique depuis 1945 est due, en grande partie, à l'abaissement significatif des droits de douane dans toutes les régions du monde.

3° Le théorème HOS.

Il s'agit d'un théorème élaboré dans la seconde moitié du XX^e siècle par trois économistes (Heckscher, Ohlin et Samuelson) et qui se situe dans le prolongement théorique de la pensée ricardienne. Ces économistes expliquent les avantages comparatifs par les différences de dotation en facteurs de production. Ils prennent comme hypothèse le caractère substituable des deux facteurs de production capital et travail.

La dotation des pays en développement comprend une abondance de ressources minérales, une main d'œuvre peu qualifiée et nombreuse et un faible capital technique.

La dotation des pays développés comprend une main-d'œuvre qualifiée, beaucoup de capital technique et peu de ressources minérales.

Le théorème HOS s'énonce ainsi : chaque pays a un avantage comparatif dans l'activité qui utilise intensément le facteur de production dont il est le mieux pourvu.

Pour les libéraux, la théorie du libre-échange, démontrée par Smith et Ricardo, est favorable à la croissance économique mondiale et tous les pays y gagnent quel que soit leur niveau de développement.

B. Les critiques adressées à la théorie du libre-échange.

1° La théorie du libre-échange ne peut pas interpréter le commerce intrabranche entre deux pays industrialisés.

Par exemple, la France et l'Allemagne échangent des voitures.

Par exemple, le Japon et les Etats-Unis échangent du matériel informatique.

Ce commerce intrabranche entre pays industrialisés a beaucoup progressé depuis 1945. Il explique en grande partie la croissance économique mondiale depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

2° La théorie du libre échange justifie la domination politique et économique des PDEM sur les PED.

Les économistes, d'inspiration marxiste, montrent que les pays les plus développés ont intérêt à promouvoir le libre-échange, car cela renforce leur domination sur le reste du monde.

Les historiens de l'économie prennent souvent comme exemple le Royaume-Uni et l'Inde à la fin du XIX siècle. Le Royaume-Uni, puissance coloniale, s'était spécialisé dans les produits manufacturés, en particulier dans le textile. L'Inde a dû abandonner sa propre production textile et se spécialiser dans la production de produits agricoles tropicaux : coton, jute, indigo. Par l'échange commercial imposé par la logique de l'économie coloniale, l'Inde s'est progressivement désindustrialisée à la fin du XIX siècle en se spécialisant dans des produits agricoles non alimentaires.

Encore aujourd'hui, les PED vendent essentiellement des produits de base (hydrocarbures, minerais, produits agricoles) et achètent des produits industriels. Le choix de la spécialisation n'est pas neutre politiquement. Il peut y avoir une dégradation des termes de l'échange pour les pays en développement, qui se sont spécialisés dans des productions où le prix a tendance à baisser sur les marchés mondiaux.

Exemple : Le Mali s'est spécialisé dans le coton. Si le prix du coton baisse, le pays importe moins de produits industriels et son développement est compromis.

On calcule l'indice des termes de l'échange de la manière suivante.

Indice des termes de l'échange = $\frac{\text{Indice des prix des exportations}}{\text{Indice des prix des importations}}$

Prenons l'exemple de la Côte-d'Ivoire qui exporte surtout du cacao et importe l'essentiel de ses biens manufacturés. On peut calculer l'indice des termes de l'échange en 1995 et en 2008. On observe alors s'il y a eu, entre ces deux dates, une amélioration ou dégradation des termes de l'échange pour la Côte-d'Ivoire.

Malheureusement pour ce pays en développement, il y a eu dégradation.

L'indice des prix des exportations peut brutalement diminuer en cas de baisse du cours du cacao, alors que l'indice des prix des importations reste stable ou augmente pour les produits manufacturés. Cet « effet de ciseaux » explique, en partie, la guerre civile larvée dans ce pays africain. Le développement de la Côte-d'Ivoire a été freiné par la baisse tendancielle du cours du cacao sur les marchés mondiaux (Offre supérieure à la Demande).

Cette théorie de la détérioration des termes de l'échange, très en vogue dans les années 1970 à 1990 pour expliquer les difficultés de développement des PED, a perdu dernièrement un peu de son acuité.

D'une part, elle est incapable d'expliquer le développement rapide des NPIA depuis 1970. D'autre part, on observe que le prix des minerais (or, argent, bauxite, manganèse, cuivre...) et des hydrocarbures a tendance à fortement augmenter depuis 2000. Cela améliore les termes de l'échange pour les PED spécialisés dans la production de ces ressources. Les prix de ces produits de base sont soutenus par le développement rapide de la Chine et de l'Inde (Demande mondiale supérieure à l'Offre mondiale).

Pour les produits agricoles alimentaires, on observe récemment le même phénomène d'augmentation des cours mondiaux, qui sont soutenus par la forte croissance démographique dans les PED (Asie, Afrique et Amérique latine). Le prix des céréales et de la viande augmente désormais tendanciellement. Par exemple, avec le développement de leur pays, les Chinois cherchent leurs habitudes alimentaires et consomment davantage de viande. En 2007, on a même assisté à « des émeutes de faim » dans certains pays pauvres (Haïti, Bangladesh...). La population réagissait violemment à l'augmentation des denrées alimentaires de base comme le riz. Comme l'affirmait le président français Jacques Chirac (1995-2007), pour défendre la Politique Agricole Commune, l'agriculture est un secteur économique d'avenir. Les prix des produits agricoles seront soutenus par l'expansion démographique des pays du Sud. Une telle évolution pourrait avantager certains pays d'Amérique latine comme le Brésil et l'Argentine.

Se pose pourtant encore aujourd'hui le problème de la détérioration des termes de l'échange pour certains produits agricoles non indispensables comme le coton, le cacao et le café.

Enfin, certains PMA, surtout en Afrique noire, n'ont malheureusement pas pour le moment de produits exportables, ce qui empêche leur développement par le commerce international.

C. L'évolution historique : la difficile victoire du libre-échange sur le protectionnisme.

- Avant 1786, le protectionnisme est la norme. Il est défendu par le mercantilisme.
- Reprenant les idées des physiocrates, Adam Smith défend dans son ouvrage, « De la richesse des nations » (1776), le libre-échange.
- 1786 : 1^{er} traité de libre-échange entre la France et le Royaume-Uni. Sous l'influence des physiocrates, Louis XVI accepte ce traité qui abaisse pour la première fois les droits de douane sur certains produits.
- 1789-1814 : La Terreur révolutionnaire et l'Empire napoléonien sont hostiles au libre-échange. Le commerce avec le Royaume-Uni est interdit durant le blocus continental. Certains ports français comme Bordeaux sont très affectés par le blocus continental.
- 1815 : Les « Corn laws » au Royaume-Uni protègent la production de céréales britanniques contre la concurrence étrangère. Les taxes douanières sont augmentées. L'aristocratie des grands propriétaires fonciers est avantagée.
- 1817 : David Ricardo propose sa théorie des avantages comparatifs dans son ouvrage « Des principes d'économie politique et de l'impôt ». Ricardo est hostile aux « Corn laws », qui empêchent l'échange commercial, la spécialisation et la croissance.
- 1841 : Friedrich List défend le protectionnisme éducateur dans son ouvrage « Système national d'économie politique ». Les Etats allemands s'industrialisent, protégés par une barrière douanière commune.
- 1846 : Les « Corn laws » au Royaume-Uni sont supprimés. Le Royaume-Uni défendra toujours désormais la théorie du libre-échange.

- 1860 : Traité de libre-échange entre le Royaume-Uni et la France de Napoléon III, empereur conseillé par les saint-simoniens.
- A la fin du XIX siècle, une forte crise économique pousse la France à protéger ses agriculteurs. Ce sont les « tarifs Méline » de 1892-1897 qui taxent fortement les importations de produits agricoles.
- 1917 : La révolution bolchevik en Russie, puis la théorie stalinienne du « socialisme dans un seul pays » coupe les liens commerciaux de l'URSS avec le reste du monde capitaliste.
- 1929 : La crise boursière déclenche la grande dépression des années 30. Tous les pays tentent de se protéger en augmentant leurs droits de douane.
- 1939-1945 : La seconde guerre mondiale pousse certains pays à rechercher l'autarcie (Allemagne nazie, Italie fasciste, Japon impérial...).
- 1947 : signature du GATT, qui diffuse le libre-échange dans le monde, par l'abaissement des droits de douane sur les produits industriels. Cette institution organise à cette fin une série de négociations : « Kennedy round » (1964-1968), « Tokyo round » (1973-1979), « Uruguay round » (1986-1994).
- 1957 : La création de la CEE diffuse largement le libre-échange en Europe de l'Ouest.
- 1995 : L'OMC remplace le GATT, en élargissant ses compétences.

Toutefois, on assiste actuellement à une résurgence de la pensée protectionniste, principalement dans les pays développés. Le cycle de Doha de l'OMC est, en grande partie, un échec. Il n'y a pas pour l'instant d'accord sur l'abaissement des droits de douane dans le domaine des services.

De plus, en matière agricole, l'Union européenne, par la voix de la France, défend sa Politique Agricole Commune (PAC), qui peut être perçue comme un bouclier protectionniste permettant le maintien du pouvoir d'achat des agriculteurs européens et la sauvegarde de nombreux emplois dans ce secteur.

Notons que les plus ardents défenseurs aujourd'hui du libre-échange sont désormais les PED, (Brésil) ou les PMA (Mali) qui souhaitent vendre leurs différentes productions librement sur le marché des pays développés.

Enfin, la « crise des subprimes » (juillet 2007- ?) peut aujourd'hui faire naître des velléités protectionnistes partout dans le monde.

Frédéric Daniel ROUGET, CP de SES Mayotte (2006-2009)